NOM……………………………Prénom…………………..

Professeure contractuelle de l’Éducation nationale

Etablissement :……………………… ………………………………………

À

Madame la Rectrice de l’académie de Créteil

S/C/ de M………………………………….

Proviseur / principal du collège / lycée……….

Conformément aux dispositions de la loi n° 82/997 du 13/11/1982 relative aux agents non-titulaires de l’Etat, définissant l’attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j’ai l’honneur de solliciter un congé **le 16/11/2017** pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera dans les locaux du SNES Créteil à Arcueil.

Il est organisé par le Secrétariat académique du SNES, sous l’égide de l’I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 02/02/95 publié au J.O. du 10/02/95).

À………………………………, le…………………………

Signature